

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

21^{ème} année - N° 3900 - Jeudi 10 Juin 2021 - Prix : 200 Fc

TRANSPORT AÉRIEN :

L'espoir d'un retour à la normale



Photo d'archive

VACCIN CONTRE LA COVID-19 :
300.000 doses de Sinopharm attendues

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

Prières aux heures officielles
Du 06 au 10 Juin 2021

Lever du soleil:
06h 22mn
Coucher du soleil:
17h 49mn

Fadjr : 05h 11mn
Dhouhr : 12h 10mn
Ansr : 15h 04mn
Maghrib : 17h 52mn
Incha : 19h 06mn



LITTÉRATURE

"Les aventures de Mhoma l'audacieux", un roman auto-sociographique

Servir l'autre, aider, ne pas mentir, ne pas nous haïr, apprendre à servir la nation et l'humain, à combattre la corruption, ne pas se faire du mal... C'est tout ce que tente d'expliquer Mohamed Mzé dans « Les aventures de Mhoma l'audacieux », un roman qu'il définit comme auto-sociographique et non autobiographique.

"Les aventures de Mhoma l'audacieux » n'a rien d'un roman « autobiographique mais auto-sociographique » comme le dit l'auteur, Mohamed Mzé (Foundi Mzé pour les intimes) car, explique-t-il, « à chaque fois qu'on lit un livre, on le fait dans un environnement sociologique ». Au Lycée de Moroni, un lieu où Foundi Mzé a marqué de son empreinte en tant qu'enseignant, la présentation de ce nouveau chef-d'œuvre littéraire et sociologique s'est faite dans la bonne entente devant les quelques ensei-

gnants et élèves présents. Et comme le souligne le préfacier, Dini Nassur, « cet ouvrage est un long voyage tranquille vers le passé, un retour diligent au présent et un bond en avant apaisant pour le futur. Sous l'ombrage calme du jardin des savoir où les fontaines abreuvant en sciences sociales qui assouviennent, tout délicieusement, nos soifs en histoire, nos curiosités en anthropologies ; nos interrogations en sociologie et surtout nos contradictions en politiques, le village de Shuani est ici le véritable carrefour de toute une civilisation ».

Si le roman contient 12 chapitres, l'auteur, qui est un ancien enseignant, ancien directeur de l'ENES et de l'IFERE, ancien directeur de la SOCOMITA (Société Comorienne Mixte, Etat et Privé) et ancien Secrétaire général du Wilaya de Ngazidja sous le régime révolutionnaire, commence son intrigue à Shuani, « ce beau village qui a su entretenir sa fabrication

pour nous servir des hommes et des femmes de forte spiritualité, de ferme volonté révolutionnaire et d'experts qui ont bouleversé notre société ». Foundi Mzé peint sa localité et son environnement natal.

Et si pour le préfacier, ce roman nous ramène « dans un fleuve tout fluide » qui permet à Mhoma de nous faire découvrir « notre "Nous" », l'auteur prend le soin de mentionner le « déracinement intérieur et extérieur » de ce personnage évoquant alors un réel « questionnement sur l'homme ». « Tout cela nous conduit à la méditation interrogative sur le comportement de l'homme dans sa vie, son quotidien et bien encore. Les contradictions, une réalité universelle à surmonter et la prédétermination », explique Foundi Mzé affirmant que le plus important dans cette œuvre est d'en tirer profit de ce qui est de l'homme car « il ne peut pas y avoir une vie pour un seul homme ». « Il faut un pacte lorsque l'homme vit



en société. Le pacte imposé par la nature notamment la convivialité. C'est ce qui constitue ce que j'appelle la méditation », poursuit-il.

Invitant les gens à la lecture de « Les aventures de Mhoma l'audacieux », Foundi Mzé porte un regard sur la société. Une société qu'il décrit comme « une société de discours qui ne met rien en pratique ». « L'homme dans la société doit œuvrer pour la découverte de la vérité, de qui nous sommes, de ce que nous devons être, ou de ce que nous devons faire dans ce monde,

de notre existence. Il doit aider et accompagner les autres », dit-il en précisant que dans cette société pour apprendre qui sont les autres il s'agit de « ne pas mentir, ne pas nous haïr, apprendre à servir la nation, l'humain, à combattre la corruption, ne pas se faire du mal ». Ceci dit que la bonne manière de réussir dans la société selon l'auteur c'est « de se remettre en cause, s'adonner et être déterminé pour qu'à la fin on puisse s'affirmer ».

A.O Yazid

PÉTROLE LAMPANT

A quand la fin des files d'attente devant les stations-services ?

Devant l'ampleur des files d'attente et des jerricans dans les stations-services pour l'achat du pétrole lampant, le cabinet du ministère de l'énergie a réuni ce mercredi matin, les responsables de la société comorienne des hydrocarbures (Sch) et ceux des stations-services pour essayer de trouver une solution à cette problématique qui s'est inscrite dans la durée.

Depuis des mois, le pétrole est devenu de l'or liquide. Dans la majorité des stations, les files d'attentes ne cessent d'accroître

de jour en jour. Ce mercredi, le cabinet du ministère de l'énergie a réuni les responsables de la société comorienne des hydrocarbures (Sch) et ceux des stations-services pour essayer de trouver une solution à cette problématique. Pour la société nationale, une pénurie du pétrole a été annoncée depuis des mois alors qu'en réalité, il n'en est rien en ce sens que toutes les stations sont approvisionnées et que toutes les mesures sont prises pour éviter une pénurie.

« Les stations favorisent la spéculation du prix du pétrole. Elles connaissent parfaitement les reven-

deurs et au lieu de limiter leur approvisionnement, elles permettent à une poignée de clients de s'accaparer de la totalité du pétrole disponible. Cet état de fait laisse les autres acheteurs pendant des heures voire des jours devant les stations et renvoie par conséquent l'image d'une pénurie du produit », avance Omara Mgomri, le directeur général de la Société Comorienne des Hydrocarbures. Selon lui, à ce rythme, l'on ne peut pas en finir avec les jerricans et seules les stations peuvent arrêter de servir les mêmes clients-revendeurs chaque jour.

De leur côté, les responsables

des stations-services pointent du doigt la Sch en estimant que les foules qui s'amassent devant eux, ne sont que la conséquence d'un délai de livraison anormalement long et d'une limitation du volume des commandes. « Avant, les spéculations n'avaient pas lieu d'être parce que les stations étaient approvisionnées en permanence. Les revendeurs n'avaient pas de clientèle mais maintenant, il n'est pas farfelu de recevoir sa commande deux ou trois jours après l'avoir faite » a expliqué le responsable de la station Bon Rivage à Mitsamihuli, lequel est soutenu par les stations d'Itsandra et

du Port.

L'épineuse question de la livraison est en passe d'être définitivement résolue. « Avec le concours du ministère de l'énergie, nous avons obtenu un prêt pour l'achat de 8 camions citernes dont les deux sont déjà arrivés. Les autres arriveront d'ici le 1er août parce qu'effectivement, nous avons ce problème qui fait que toutes les stations ne sont pas livrées au moment où, elles le souhaitent », indique Oumara Mgomri.

Nassuf Ben Amad

CULTURE

Deux monuments détruits à Anjouan pour « la modernité »

Les mosquées Chababi et d'Oman respectivement de Mutsamudu et de Domoni, les deux principales villes d'Anjouan, ont été démolies cette semaine. Un acte qui n'a pas laissé indifférents les défenseurs de la préservation et de la valorisation du patrimoine culturel.

Les associations qui militent pour la préservation et la valorisation du patrimoine, le Collectif du patrimoine des Comores (CPC) et Jeune Patrimoine des Comores (JPC) ont annoncé la démolition des mosquées Chababi et d'Oman respectivement de Mutsamudu et de Domoni à Anjouan. Le président du CPC, M. Musbahoudine en même temps directeur régional du CNDRS, ne cache pas son indignation face à la réaction qui a été animée par un manque de concer-



Démolition monuments Anjouan.

tation entre les comités directeurs et les conservateurs. « J'ai fait de mon mieux pour que la mairie de Mutsamudu publie un acte d'arrêt des travaux de démolition totale de la mosquée Chababi mais on n'a pas pu obtenir les résultats escomptés », avance-t-il.

De son côté, Saiffidine Abdoulatif, responsable de Watwani Chigoma, une troupe conservatrice de danses traditionnelles, salue les efforts fournis par le Collectif du Patrimoine des

Comores (CPC) dans ce combat de conservation du patrimoine comorien. « Le patrimoine étant un vecteur clé du tourisme durable, le manque de sensibilisation sur la loi qui protège le patrimoine pourrait contribuer à cette ignorance qui continue à appauvrir les cités qui voient leurs monuments historiques disparaître des cartes à la merci d'une prétendue modernité », regrette-t-il. Lors d'une conférence de presse, l'ancien directeur à l'office du tourisme d'Anjouan,

Badrouline Kassim a tiré à son tour la sonnette d'alarme sur l'inconscience qui mène à déraciner l'histoire et l'identité à cause de ces démolitions inappropriées des monuments historiques.

Ce monument et lieu de culte qui a figuré sur l'ancien billet de 500 fc divise l'opinion. Pour les conservateurs du patrimoine, cet acte a mis à mal le patrimoine du pays. « Mutsamudu est appauvri », insiste Mme Sitti Chahalane Boyer depuis Paris, une combattante pour la préservation du patrimoine. Cette actrice de CPC a contribué dans plusieurs projets dans le pays, notamment la dernière réhabilitation du 4e mur de la façade ouest du palais Ujumbe. « Une histoire est tombée », s'est écrié Bacry Said Ali Bacar.

La mosquée Chababiddine fut une histoire même si aujourd'hui d'autres renient cela. Une histoire

pour les fondateurs, une leçon d'unité et non de division, une leçon de fraternité et d'amitié, une leçon de respect à leur maître et entre eux, enfin une vitrine pour la ville de Mutsamudu. « La mosquée Chababiddine fut un des patrimoines d'Anjouan connu des tous, un lieu de culte, de repère et un symbole pour nos festivités traditionnelles. Ils nous ont laissé cette mosquée, nous l'avons cassée. Elle est tombée. Qu'allons nous laisser à nos enfants, à la génération future ? », s'interroge-t-il. Quant aux démolisseurs de patrimoine, ils disent être flexibles et accueillants à toutes idées et contributions. « Nous sommes ouverts pour toutes les réflexions », disent-ils. Une attention qui n'a pas freiné pour autant leur projet.

Nabil Jaffar

TRANSPORT AÉRIEN :

L'espoir d'un retour à la normale

Les vols internationaux desservant Paris-Moroni plus particulièrement se préparent à reprendre leur rythme habituel, après des restrictions imposées par la pandémie de covid-19, lesquelles ont eu un impact sur le nombre de rotations hebdomadaires.

Le gouvernement français a annoncé la réouverture des frontières aérienne depuis ce mercredi 09 juin. Les déplacements de voyageurs pour la France sont de nouveau possibles selon des modalités variables en fonction de la situation sanitaire des pays. À Moroni, les compagnies aériennes se préparent pour prendre d'assaut cette

destination la plus convoitée du marché après plusieurs mois d'activité ralentie par la crise sanitaire de coronavirus. En effet, les compagnies aériennes effectuant des vols régionaux et internationaux ont vu leurs programmes réduits au maximum par les différents pays.

Entre Moroni et Paris, le leader du marché Ethiopian Airlines était d'abord réduit à un vol par semaine avant d'être autorisé à en faire deux, au lieu d'un vol par jour avant le coronavirus. A partir du 18 juin, la compagnie éthiopienne compte effectuer cinq rotations par semaine Paris-Moroni-Paris.

Ce « retour à la normale » va multiplier la demande des tests

PCR dans un pays qui n'est pourvu que d'un seul et unique laboratoire autorisé à faire les tests. Mais les responsables sanitaires se veulent rassurants. « Nous n'aurons aucun problème », assure le docteur Djabir Ibrahim, un des responsables de la coordination nationale chargée de la lutte contre l'épidémie. Du côté de l'aéroport, « toutes les dispositions sont prises » nous dit-on. Pour l'instant, nous ne disposons d'aucune information sur la reprise des transports vers Mayotte et Madagascar.

Andjouza Abouheir



JUSTICE

Des magistrats formés sur les techniques du procès pénal

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet FSPI (Soutien au secteur de la Justice aux Comores), une session de formation des magistrats au procès a été lancée mardi dernier par le ministère de la justice en collaboration avec l'ambassade de France. Elle a pour but de donner les outils nécessaires aux magistrats afin qu'ils en soient dotés sur le suivi des procédures pénales.

Le ministère de la Justice en collaboration avec l'ambassade de France en Union des Comores, a organisé mardi 08 juin une session de formation des magistrats au procès d'assise, encadrée par Paul Baudoin, président des assises à la Cour d'appel de Montpellier. Cette formation rentre dans le cadre de la mise en œuvre du projet FSPI (soutien au secteur de la justice aux Comores). L'objectif est de mettre à niveau tous les magis-

trats comoriens sur comment juger un crédit, sur le suivi d'un dossier, son élaboration, toute une chaîne à apprendre. Également, sur les principes du procès pénal, sur quoi, les magistrats sont compétents.

Selon l'encadreur, Paul Baudoin, dans les organisations judiciaires, les magistrats ont été formés dans plusieurs pays à savoir Madagascar, Sénégal, Maroc et autres. Il est convaincu qu'il faut une unité de fonctionnement pour que la justice soit rendue de la même manière dans les trois îles. « Je n'ai pas de doute de la volonté à mettre en pratique, l'idée est de leur donner les outils nécessaires », souligne-t-il.

Dans son intervention, le secrétaire général du ministère de la justice, Abdallah Sinane a expliqué que le chef de l'Etat a fait de l'urgence « une obsession ». Et ce pari ne sera pas gagné tant qu'il n'y aura pas une justice parfaite et rassurante selon toujours lui. « Une justice qui



rassure les investisseurs internationaux. Toute cette avalanche de formations que le gouvernement est en train de faire, c'est pour donner suffisamment de compétence à nos magistrats », précise-t-il. D'où l'idée d'initier plusieurs formations pour les permettre d'avoir les com-

pétences requises. « Nous avons fait des formations sur la déontologie, sur la chaîne civile et aujourd'hui c'est sur la chaîne pénale ».

Pour rappel, avec le soutien technique et financier de la coopération française, pour la première fois, des auditeurs de justice ont été

recrutés par concours, grâce à la mobilisation de l'institution judiciaire et de professionnels du droit français et comorien (magistrats et universitaires).

Andjouza Abouheir

VACCIN CONTRE LA COVID-19 :

300.000 doses de Sinopharm attendues



La République populaire de Chine à travers son ambassadeur en Union des Comores a annoncé l'arrivée d'un deuxième don de 100.000 doses de Sinopharm dans le pays. Parallèlement, le pays a commandé 200.000 doses du même vaccin.

Après les 100.000 doses offertes par la République populaire de Chine, en mars dernier ce pays ami des Comores compte offrir à nouveau un deuxième lot de 100.000 doses de son vaccin le Sinopharm. L'annonce a été faite mardi 08 juin dernier, lors d'une rencontre entre le chef de l'Etat Azali Assoumani et l'ambassadeur de

Chine aux Comores, He-Yan Jun. Pour l'occasion, le diplomate a livré le message du président chinois Xi Jinping, qui n'est autre que l'accélération et la volonté des Chinois à accompagner la vaccination.

« Tout compte fait, nous avons pris la promesse d'accompagner nos amis comoriens dans cette lutte contre la Covid-19. Notre pays offre 100.000 doses de plus du vaccin Sinopharm aux Comores. Je sais que les Comores ont commandé 200.000 doses du même vaccin. Elles vont bientôt arriver à Moroni », a-t-il souligné.

De son côté, le conseiller diplomatique du chef de l'Etat, Ahamada Hamadi a expliqué que cette rencont-

re a été faite à la demande de l'ambassade de Chine. Le pays a déboursé une « somme colossale » pour l'achat des 200.000 doses de Sinopharm. « La Chine a pris l'engagement d'acheminer ces vaccins aux Comores », précise-t-il tout en rappelant que c'était aussi l'occasion de parler du renforcement des liens entre les deux pays. « Nous sommes fiers que nous soyons parmi les pays ayant avancé dans la vaccination et qui déploient tous les moyens pour que toute la population soit vaccinée », renchérit-il. Pour rappel, pour atteindre l'immunité collective, le pays doit vacciner 60% de la population.

Andjouza Abouheir

FÉDÉRATION DE FOOTBALL DES COMORES

Appel d'offre : Face à Macron société, Maana Sport n'a pas fait le poids, pourquoi ?

Pour habiller toutes les équipes nationales des Comores, âges et sexes confondus, la Fédération de Football des Comores (Ffc) avait lancé un appel d'offre en avril dernier. Parmi les équipementiers qui ont répondu à l'appel figurent Maana Sport et Macron. Conformément aux dispositions du code des marchés publics, la commission a retenu la firme italienne Macron pour équiper les Coelacanthés.

La qualification historique des Coelacanthés à la phase nationale de la Can 2022 fait de cette formation en plein essor un partenaire financièrement fructueux, donc à convoiter. La société italienne Macron a décroché le marché, symbole d'une cagnotte. La durée du contrat est fixée à 4 ans. Dans cette période, la firme Macron s'occupe de l'habillement de standard international des Coelacanthés, tous les âges et les sexes confondus, y comprises les deux disciplines footballistiques naissantes, le football de plage (beach soccer) et le football de salle

(futsal), et celles à venir, entre autres le foot volley. Les procédures administratives et financières devront être prêtes avant la tenue de la phase nationale de la plus prestigieuse compétition du continent, la Can de janvier 2022 au Cameroun. En plus de toutes les équipes nationales des Comores, féminines et masculines, tous les âges confondus, Macron habillait des équipes, entre autres de football, d'Europe, notamment D1.

En contrepartie, de la saison 2021/2022 à la saison 2024/2025, la société Macron consentira une remise de 65% sur toutes les commandes annuelles en équipement pour les Coelacanthés, et les produits dérivés. Avec des commandes estimées à 13.460 produits et évaluées à 161.639 euros au prix catalogue, la Ffc aura à verser chaque saison 56.573,65 euros. Avec l'assistance technique et financière, Macron, la Ffc mettra en place à Ngazidja, Molii et Ndzouani, des boutiques officielles, destinées à la vente de tout produit, né des Coelacanthés. Enfin, la société italienne accordera à la Ffc 20% de



redevance sur chaque maillot vendu.

La proposition de l'équipementier Maana Sport n'a pas fait le poids face à l'entreprise italienne. De 2015 à 2019, c'est la firme Maana Sport qui se préoccupait de l'habillement d'une dizaine d'équipes des Coelacanthés, féminins et

masculins, jeunes et moins jeunes. Elle avait répondu à l'appel d'offre, lancé par la Ffc. Sa proposition gravite autour d'un contrat d'une durée de 3 à 4 ans, valorisé par une dotation vestimentaire estimée à 100.000 euros par saison sportive. Sur les royalties, en collaboration avec la Ffc, Maana Sport s'était

montrée disponible, entre autres à assurer la production, la vente et la distribution de ses produits aux Comores et en France, à reverser à la Ffc 15 à 30% de ses bénéfices annuels sur les ventes si elle ne souhaite pas acquérir des produits pour la vente, etc. .

BM Gondet

Moroni Oasis B.P 2504 – Tel : 763 26 66 Fax : 773 85 26 / 773 32 36 E-mail : ffc@fedcomfoot.com



ILES COMORES

Récrutement d'un bureau d'études pour la stabilisation des talus du Terrain SIMA à Anjouan

Avis à Manifestations d'Intérêt

Référence : 21/001/FFC

Source de financement : Projet Forward FIFA

La Fédération de Football des Comores dans le cadre du programme de Développement Forward de la Fédération Internationale de Football Associations «FIFA» utilisera une partie des fonds alloués pour financer le contrat de services d'une firme chargée des études et du contrôle des travaux, au titre du projet de «Stabilisation des Talus du terrain SIMA à Anjouan aux Îles des Comores», .

2. Les Services prévus au titre de ce contrat sont :

- faire un diagnostic de l'état du terrain de Sima et proposer une solution de stabilisation des talus
- faire les études techniques nécessaires et élaborer le DAO
- assister le Maître d'ouvrage tout au long du processus de recrutement d'une Entreprise chargée des travaux
- assurer le suivi et le contrôle des travaux.

3. La Fédération de Football des Comores invite les Candidats à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus.

Cet Appel à Manifestations d'Intérêt s'adresse **aux bureaux d'études agréés**

Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Les Candidats ne peuvent soumettre qu'une seule candidature en leur nom propre ou en Groupement (au risque d'être éliminé).

Si le Candidat est constitué en Groupement, la Manifestation d'Intérêt doit inclure, une copie de l'accord de Groupement conclu par l'ensemble de ses membres.

4. Les Candidats intéressés doivent produire les informations démontrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour réaliser les présents services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, etc.).

La pertinence des Manifestations d'Intérêt sera examinée au regard des critères suivants :

- Etre un bureau d'études agréé, avec un personnel qualifié en matière d'ingénierie civile ;
- Disposer d'une solide expérience dans la réalisation d'études ingénierie civile;
- Avoir une expérience en matière de

conception, d'études techniques, et de suivi de projets similaires (ampleur, nature des services)

- Fournir des références techniques accompagnées d'attestations de bonne exécution

Une candidature ne répondant pas à l'une quelconque de ces exigences sera écartée.

5. Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française doivent contenir les documents ci-dessous :

- (1) La lettre de manifestation d'intérêt signée par le candidat ou le représentant du groupement ;
- (2) Une copie de l'accord de groupement si le candidat est constitué en groupement ;
- (3) La présentation du candidat (son existence légale, organigramme, personnel) ;
- (4) Les références techniques du candidat (accompagnées d'attestations de bonne exécution) ;

La Fédération de Football des Comores dressera une liste restreinte de six (6) Candidats au maximum, présélectionnés sur la base des candidatures reçues, auxquels il adressera la deman-

de de propositions (DP) pour la réalisation des Services requis.

6. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous, **les jours ouvrables de 08 H 00 à 14 H 30 du lundi au jeudi et de 08 H 00 à 12 H 00 les vendredi et samedi.**

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous, au plus tard **le 23 juin 2021 à 14 H 30 min (heure des Comores)** et porter expressément la mention :

«Recrutement d'un Bureau d'Etudes pour la Stabilisation des Talus du Terrain SIMA à Anjouan»

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

**Fédération de Football des Comores
A l'attention de M. le Secrétaire Général de la FFC
B.P. 2504 Moroni Oasis Route d'Itsandra,
Moroni, Comores
Tél. : 763 26 66
Email : ffc@fedcomfoot.com**